

Réunion des délégués du personnel de France 3 Caen du 10 mars 2016

Présents : Fanny Ausina-Defosse, Régis Tarrieu, Berouz Bidamarghz, Aurélie Schiller, Guillaume Le Gouic, Stéphanie Potay, François Hauville, Delphine Fenêtre

Infos Générales :

* Les travaux concernant les accès au site ont débuté cette semaine. Les cartes seront nécessaires pour rentrer et pour sortir. La Direction précise, pour ceux qui n'en sont toujours pas équipés, qu'elles doivent arriver dans 3 semaines.

* Un mail a été envoyé la semaine dernière aux salariés par Céline Rodrigues, concernant les bénéficiaires du capital décès. Il est important de renvoyer ce document (à Audiens et en recommandé). Cet envoi annulera tous les précédents bénéficiaires qui pourraient être devenus obsolètes avec le temps (ex-conjoints, etc....) . C'est très important.

Questions écrites :

1/Etat des lieux des compétences complémentaires en région :

Nous avons pu consulter un document de travail qui synthétisait un état des lieux des compétences complémentaires au sein des antennes régionales.

Comment cet état des lieux a-t-il été effectué ?

Pourquoi les personnels n'ont-ils pas été informés ?

Pourquoi aucune compétence complémentaire n'est-elle listée pour les monteurs ?

Peut-on connaître la teneur et les conclusions des discussions qui ont eu lieu ?

Dans le cadre de négociations nationales, une première réunion a eu lieu le 10 février. Il s'agit d'un état des lieux des **pratiques actuelles** et non des compétences complémentaires futures concernant les PTA. La Direction exclue ce qui selon elle relève du cœur de métier.

Ex : pour le montage : le Mixage et l'infographie font partie du cœur de métier.

Il s'agira à l'avenir pour ce groupe de travail de proposer de futures compétences complémentaires pour les techniciens.

Des négociations sont en cours, mais pour l'instant aucune proposition concrète.

Remarque : les techniciens sont inquiets qu'aucune perspective ne leur soient proposées tant en terme de formation qu'en terme d'emplois. Alors que pour les journalistes la multi-compétences semble être une évidence.

La direction répond que pour les techniciens, sans accords avec les organisations syndicales, aucune proposition de formation ne peut être faite. Pour les journalistes, un accord existait déjà, il a été repris lors de la signature de la convention collective.

La Direction précise que lorsqu'un accord sera trouvé, les choses pourraient avancer très vite. Rien n'empêche les salariés de prendre des initiatives de formation de façon individuelle.

Formation web techniciens :

De nombreux techniciens s'intéressent aux nouveaux métiers liés au web et aux nouveaux médias. Mais aucune proposition de formation ne leur est faite. Pourquoi ? Où en est-on ?

Comme pour l'évolution des métiers, la Direction attend qu'un accord soit trouvé avec les organisations syndicales pour pouvoir mettre en place des formations. Les délégués du personnel regrettent un manque de consultation et de communication à ce sujet.

Aujourd'hui la direction se contente d'attendre les propositions émanant du salarié.

Entretien professionnel

L'entretien professionnel (distinct de l'entretien annuel) est obligatoire.

Peut-on avoir un point sur le déroulement de ces entretiens ?

Les entretiens sont en cours. Les années suivantes, elle se fera à la suite de l'entretien annuel.

Calcul des heures supplémentaires

Lors de la réunion de DP du mois de février, la CGT avait posé une question concernant le calcul des heures supplémentaires.

La direction a fait remonter la question au niveau national.

La Direction a-t-elle une réponse à nous donner ?

Cf : compte rendu de la Direction du mois de février 2016

Véhicules BEX

La direction a été interpellée par les salariés des bureaux excentrés à propos des véhicules qui leur sont attribués.

Quelle réponse la direction va-t-elle-leur donner ?

Le choix des véhicules fait suite à une directive de France Télévisions qui impose de s'équiper de voiture de segment B : « légère, confortable, économique, avec toutes les qualités requises avec ou sans adaptation ». La Direction s'étonne des réticences des personnels des BEX et précises qu'à terme tous les centres BRI et BEX seront concernés et équipés de véhicules moins grands (type Clio estate). C'est, selon la Direction, déjà le cas dans plusieurs BRI. Et selon la Direction, il n'y aurait pas eu de remarques dans ces autres régions.

Pour la Direction, il faut prendre en compte le fait qu'à l'avenir les pieds et les caméras seront moins volumineux.

Les organisations syndicales déplorent le manque de considération pour les remarques faites par nos collègues des BEX qui utilisent déjà ces véhicules. Une proposition de la Direction a été faite : ce serait de supprimer les sièges arrières pour agrandir le coffre. Dans ce cas de figure, il n'y aura plus de place pour un preneur de son ou un stagiaire.

Poste assistante + réaménagement des bureaux

Quand le deuxième poste d'assistante sera-t-il comblé ?

Peut-on avoir des précisions sur les projets de réaménagement des bureaux du 1er et 2ème étage ?

Le poste est en cours d'étude. Une évolution de la fiche de poste a été soumise à la Direction Nationale.

Le projet de la modification des locaux sera soumis au CHSCT le 20 avril et aux salariés concernés par ce réaménagement.

Cela est soumis à l'approbation du pôle au niveau financier.

Si un consensus global est obtenu, les travaux pourraient débuter cet été.

Abonnements journaux

Depuis maintenant près d'un an, nous avons posé à plusieurs reprises des questions relatives aux abonnements journaux (papier et numérique). Un état des lieux a été fait. Quand les décisions interviendront-elles ? Quand serons-nous abonnés à la version numérique de la Presse de la Manche, le journal quotidien de référence du Cotentin ?

La Direction n'apporte toujours pas de solution à ce problème qui a été évoqué il y a plus de 6 mois. Ces décisions sont soumises à la signature du pôle. Aucun abonnement même gratuit ne peut être validé sans son accord.

La Direction précise qu'une réponse sera donnée dans leur compte rendu du mois.

Questions Orales :

Un état des lieux des dysfonctionnements des nouveaux photocopieurs a été exposé selon les services (documentation, scriptes). Nous avons insisté sur ce nouveau mode de fonctionnement qui ralentit la chaîne de fabrication. La direction a pris note, la maintenance sera sollicitée pour régler les problèmes. En revanche, pas de remise en question du principe. Les documentalistes qui souhaitent une photocopieuse indépendante devront faire sans, la Direction a déclaré que c'était techniquement impossible...

PROCHAINE REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL :

le 13 avril 2016

Les questions écrites devront être envoyées avant le 10 avril. Passée cette date, les questions orales restent possibles.

Vos délégués FO : Stéphanie Potay, Delphine Fenêtre, François Hauville